

51

mars 1984 - mars 2024

la dénonciation

Les scènes de la dénonciation publique

Médias, langages et sociétés

Colloque international

Université Paris Panthéon-Assas & Université de Lausanne

Mardi 19 mars et mercredi 20 mars 2024

Université Paris Panthéon-Assas, 12 Place du Panthéon, Paris 5e
Salle Goullencourt, Aile Soufflot, Escalier M, 1er étage

Les scènes de la dénonciation publique

Médias, langages et sociétés

Colloque international

Université Paris Panthéon-Assas & Université de Lausanne

Mardi 19 mars et mercredi 20 mars 2024

Université Paris Panthéon-Assas, 12 Place du Panthéon, Paris 5e
Salle Goullencourt, Aile Soufflot, Escalier M, 1er étage

Comité d'organisation :

Swan Dufour (CARISM, Université Paris Panthéon-Assas), **Laurence Kaufmann** (ISS, Université de Lausanne),
Marine Kneubühler (ISS, Université de Lausanne), **Frédéric Lambert** (CARISM, Université Paris Panthéon-Assas)
& **Pierre-Nicolas Oberhauser** (HESAV)

Argumentaire

Il y a quarante ans, en mars 1984, Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz publiaient « La dénonciation » dans *les Actes de la recherche en sciences sociales*. Pionnier à maints égards, cet article a initié tout un champ de réflexion sur les formes plus ou moins heureuses de la dénonciation publique, prolongeant et diversifiant ainsi les études sur les répertoires de la protestation et de l'action collective. Ce colloque vise, quatre décennies plus tard et en compagnie de Luc Boltanski, qui fera la conférence inaugurale, à faire le point sur les formes anthropologiques et sémiotiques que revêt aujourd'hui la dénonciation publique.

Une des particularités de l'approche de Boltanski *et al.* (1984) est qu'elle est *grammaticale* : la dénonciation inscrit les nombreux acteurs qui la soutiennent dans un « système de places » qui comprend, tout au moins en principe, un dénonciateur, une victime, un coupable, mais aussi une instance de pouvoir, sommée de réparer ce qui a été dénoncé. Par ailleurs, la dénonciation est *publique*, au sens tout à la fois descriptif et normatif du terme. Elle est publique au sens *descriptif*, car elle implique, de la part du collectif qui la porte, tout un travail de médiation afin de rendre visible, dans l'espace public, les blâmes, les revendications et les demandes de réparation dont elle se fait le relais. La dénonciation est également publique au sens *normatif*, car elle renvoie à une accusation justifiée qui ne peut être valide que si elle réussit le « processus de désingularisation » et de « montée en généralité » qui la lie à des valeurs partagées par le public qu'elle vise à convaincre de son bon

droit (Boltanski *et al.*, 1984). La dénonciation marque ainsi la capacité d'un public à créer, contester ou réaffirmer des normes sociales et collectives (Brugidou, 2013).

Tout en tentant de déployer l'ensemble des enjeux descriptifs et normatifs que soulèvent les formes récurrentes ou inédites de la dénonciation publique, ce colloque interrogera tout particulièrement l'efficacité ou le délitement de la critique dans nos espaces publics contemporains, les nouvelles formes d'appel au jugement public et la capacité des politiques publiques à se saisir des revendications qui proviennent de la société civile.

Trois axes, perméables entre eux, délimitent les périmètres scientifiques des questionnements qui vont occuper ces journées. Le premier axe, qui relève de l'anthropologie et de la sémiotique, s'intéresse aux formes rhétoriques et narratives de la dénonciation en tant que récits partagés, susceptibles de constituer, maintenir ou reconfigurer un ordre moral ou politique. Le second axe se penche plus particulièrement sur la vitalité politique de la dénonciation publique et les manières dont elle autorise, tout au moins aux yeux du collectif qui s'en fait le relais, des réajustements en faveur d'un bien commun (Boltanski & Thévenot, 1991). Le troisième axe invite à considérer les nouveaux formats de la dénonciation publique, les modalités énonciatives qui permettent de nommer et d'appréhender les figures du dénonciateur, et partant, les nouvelles identités des publics que ces dispositifs d'énonciation et de dénonciation tentent de « performer ».

Mardi 19 mars

09h00-09h15

Introduction

Laurence Kaufmann (Université de Lausanne)
et **Frédéric Lambert** (Université Paris Panthéon-Assas)

09h15-10h15

Conférence d'ouverture

Luc Boltanski (EHESS) :
« Une sociologie de la normalité est-elle possible ? »

10h15-11h15

Panel 1 - La grammaire de la dénonciation à l'épreuve du temps

Pierre-Nicolas Oberhauser (HESAV) :
« La dénonciation publique, entre "sociologie de la critique" et ethnométhodologie »

Frédéric Lambert (Université Paris Panthéon-Assas) :
« Anthropologie et sémiotique des récits de dénonciation publique »

Swan Dufour (Université Paris Panthéon-Assas) :
« Radicaliser le discours du populisme de droite. Les dénonciations publiques d'Eric Zemmour sur Twitter et YouTube »

11h15-11h30

Pause

11h30-13h00

Panel 2 - La dénonciation : un défi épistémologique et méthodologique

Sylvain Parasié (Sciences Po Paris), **Aurianne Schummer** (Sciences Po Paris), **Béatrice Mazoyer** (Sciences Po Paris) & **Pedro Ramaciotti Morales** (Sciences Po Paris) :
« Quel rôle les médias jouent-ils dans la politisation de l'actualité ? Une étude computationnelle de l'affaire Lola et de la manifestation de Sainte-Soline »

Mathieu Brugidou (EDF R&D) & **Philippe Suignard** (EDF R&D) :
« Des communautés numériques et des énoncés dans tous leurs états : à propos des controverses énergétiques sur Twitter (2021-2023) »

Camille Chanial (Sciences Po Paris) :
« Dénoncer les injustices en ligne en République du Congo : une analyse computationnelle de la page Facebook de Brazza News »

13h00-14h15

Pause

14h15-15h15

Panel 3 - Rap et dénonciation

Marine Kneubühler (Université de Lausanne) :
« La dénonciation, le rap et la sociologie : un cas d'école critique »

Grégoire Bienvenu (Université Sorbonne Nouvelle) :
« Rap en Chine : articuler des narrations alternatives dans un contexte autoritaire ? »

15h15-15h30

Pause

15h30-16h45

Panel 4 - Le journalisme de dénonciation

Thaïs Barbosa de Almeida (Université Bordeaux Montaigne) & **Camila Moreira Cesar** (Université Laval) :
« Lula et Lava Jato : la mise en récit d'une dénonciation politique dans la presse brésilienne »

Laure Mouchard (EHESS) :
« Témoigner des scandales, prouver les injustices : le travail de dénonciation d'un collectif catholique dans *Monde Gitan* »

Erik Neveu (Sciences Po Rennes) :
« Réinventer un journalisme de dénonciation en contournant les organes de presse ? »

16h45-17h00

Pause

17h00-18h00

Table ronde - Journalisme et processus de dénonciation

Animée par **Baptiste Bataille** (Université Paris Panthéon-Assas), avec la participation d'**Inès Léraud** (enquêteuse indépendante), de **David Dufresne** (journaliste et réalisateur) et de **Fabrice Arfi** (journaliste)

Conférence d'ouverture

09h00-10h00

Francis Chateauraynaud (EHESS) :

« Des opérations critiques à la criticité des processus. Le pragmatisme sociologique face aux crises contemporaines »

Panel 5 - Quand la dénonciation cherche ses publics

10h00-11h15

Manon Pengam (CY Cergy Paris Université) :

« La dénonciation dans les cahiers de doléances du Grand Débat National (2019) »

Louise Michel (Université Paris-Panthéon-Assas) :

« Grammaire de la dénonciation et économie morale des publics post-gilets jaunes sur les réseaux sociaux numériques »

Célia De Pietro (Université de Lausanne) :

« Extinction Rébellion. Déculpabiliser pour mobiliser : une dénonciation sans coupable(s) ? »

Pause

11h15-11h30

Panel 6 - De la dénonciation à la divulgation

11h30-12h30

Alexandre Pollien (Université de Lausanne) :

« Les vacances de M. Sarkozy : la sociologie naturelle comme passerelle entre les mondes »

Malo Artur (Université Paris Dauphine-PSL) :

« La divulgation au-delà de la dénonciation ? Approche historicisée d'un concept englobant »

Pause

12h30-14h00

Panel 7 - La dénonciation : du public à l'institution

14h00-15h15

Béatrice Damian-Gaillard (Université de Rennes 1) & **Florian Vörös** (Université de Lille) :

« Rendre la pornographie indéfendable : la stratégie abolitionniste »

Matthieu Thomas (Université de Lausanne) :

« Dénonciation risquée, prudente publicité : les communautés israélites suisses face à l'antisémitisme »

Michaël Perret (HE-Arc) :

« Interdire les jeux vidéos qui permettent de "gagner en agissant comme un tueur". Analyse énonciative des dénonciations d'un entrepreneur de morale »

Pause

15h15-15h30

Panel 8 - Les risques politiques de la dénonciation

15h30-16h45

Thi Thanh Phuong Nguyen-Pochan (UCO Laval) :

« La dénonciation publique dans le contexte autoritaire : l'affaire de Đồng Tâm en 2020 au Vietnam »

Malika Danoy (CNRS) :

« Dénoncer et exposer un programme clandestin : le "programme de restitutions extraordinaires" des États-Unis »

Ayşen Uysal (Sciences Po Paris) :

« "Écrire au Président". Réflexions sur les récits de la dénonciation en Turquie d'Erdogan »

Pause

16h45-17h00

Table ronde - Paroles de victimes : du recueil à la réparation

17h00-18h00

Animée par **Laurence Kaufmann** (Université de Lausanne) et **Frédéric Lambert** (Université Paris Panthéon-Assas), avec la participation de **Bénédicte Jeannerot** (directrice France Human Rights Watch), de **Caroline De Haas** (militante féministe, fondatrice du Groupe Egaé), de **Domitille Nicolet** (chargée de plaidoyer, Amnesty International), et de **Quitterie Berchon** (chargée de campagne, Amnesty International)